



Approbation du compte de gestion 2023

Extrait du registre des délibérations du comité syndical : Lundi 19 février 2024

Le comité du syndicat mixte association Maison de la Normandie et de la Manche (SMANM) s'est réuni, Lundi 19 février 2024 à 9 heures à SAINT-LO, à la Maison du Département (salle Henry Gréville1 : AUDIO) en présentiel et par visioconférence sur convocation du 12 février 2024 expédiée par courriel du 13 février 2024.

Monsieur Pierre VOGT, Président du SMANM, préside la séance.

Madame Nathalie PORTE est désignée secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice	Nombre de présents		Quorum (Art 5 des statuts modifiés)
	Titulaires	Suppléants	
12	7	2	7

PARTICIPANTS

Membres titulaires

M. Pierre VOGT

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS

Mme Marie-Pierre FAUVEL

Mme Nathalie PORTE

en présentiel

conseiller régional - Région Normandie
Président du SMANM

conseillère départementale - canton Agon-Coutainville

conseillère départementale – canton Condé Sur Vire

conseillère régionale – Région Normandie

Membres titulaires :

M. Guillaume HEDOUIN

M. Gilles LELONG

Mme Claire ROUSSEAU

en visioconférence

conseiller régional - Région Normandie

conseiller départemental canton Cherbourg en Cotentin5

conseillère régionale – Région Normandie

Membres suppléants :

Madame Valérie COUPEL-BEAUFILS

Madame Dany LEDOUX

en présentiel et visioconférence

conseillère départementale - canton Bréhal (présentiel)

conseillère départementale - canton La Hague (visioconférence)

EXCUSÉS

Mme Catherine BRUNAUD-RHYN

M. Antoine DELAUNAY

Mme Marie-Françoise KURDZIEL

Mme Marie-Hélène ROUX

M. Yvan TAILLEBOIS

conseillère départementale – canton Avranches

conseiller départemental – canton Avranches

conseillère régionale – Région Normandie

conseillère régionale – Région Normandie

conseiller départemental – canton Granville

.../...

Approbation du compte de gestion 2023

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par Monsieur le payeur départemental pour la période du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023 et présentant les résultats identiques à ceux du compte administratif 2023 ;

Vu le rapport de séance du 19 février 2024 ;

Après en avoir délibéré, sans voix contre, ni abstention,

LE COMITE DU SYNDICAT MIXTE ASSOCIATION MAISON DE NORMANDIE ET DE LA MANCHE, à l'unanimité des membres participants,

approuve le compte de gestion de l'exercice 2023 avec les résultats présentant un **excédent global de 42 450,60 €** se répartissant comme suit :

- Section de fonctionnement : excédent de 21 042,30 €
- Section d'investissement : excédent de 21 408,30 €.

POUR EXTRAIT CONFORME,
**Le Président du Syndicat Mixte
Association maison de la Normandie
et de la Manche,**

Pierre VOGT

